Calvados : elle tombe amoureuse d'un migrant congolais, délinquant multirécidiviste, il lui transmet sciemment le SIDA

23/02/2022 à 19h02



Normandie. Une infection au VIH au cœur du procès en appel

La cour d'assises de la Manche se penche, mardi 22 et mercredi 23 février 2022, sur la transmission du sida à une Bayeusaine par son ex-compagnon. L'avait-il informé de sa séropositivité ?

Le procès qui s'est ouvert, mardi 22 février, à Coutances, dans la Manche, devant la cour d'assises de la Manche, pose

des questions juridiques peu communes. Un homme âgé de 39 ans est accusé *« d'administration de substance nuisible, suivie d'une infirmité permanente ».*

[…]

L'article dans son intégralité sur *Ouest France*

[…]

Il y a souvent, dans un procès, un moment où le débat tourne en rond. La présidente Jeanne Chéenne prend les choses en main : « **Monsieur vous dites avoir été mal informé de votre état de santé, c'est bien ça ?** » « **Oui.** » Pour une fois, l'accusé, père de quatre enfants, bel homme, « Don Juan » de 37 ans à la voix calme et assurée…

[…]

Du coup de foudre au procès

Pendant deux jours, la cour a écouté l'accusé raconter son enfance « normale » au Congo où il est né en 1982 ; son arrivée en Europe ; ses nombreuses relations avec les femmes, émaillées de violences (deux condamnations parmi 22 mentions au casier judiciaire).

La cour a entendu aussi l'enquêteur, les experts, les ex-compagnes de l'accusé. Et la femme assise sur le banc des parties civiles qui, du bout des lèvres, raconte son « **coup de foudre** », la découverte de sa contamination au VIH après une relation sexuelle sans préservatif et deux ans plus tard celle de la trahison de celui qui est désormais le père de sa fille, non porteuse du virus. « **Il savait dès le début, il ne m'a rien dit.** »

Vendredi matin, au 2e jour du procès, c'est le dossier médical de l'accusé qui est ausculté à la loupe. « **Monsieur pouvait transmettre le VIH en juin 2012, il savait qu'il était séropositif. Contagiosité et charge virale élevée sont indiquées** »

[…]

L'article dans son intégralité sur *Ouest France édition du 21/06/2019*